

Programme de la Formation

APPRENDRE À AMÉNAGER SON LIEU DE TRAVAIL

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité - à distance	Distanciel synchrone	mardi 24 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans
	Distanciel synchrone	mercredi 25 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

Mon lieu de travail: véritable outil d'optimisation de mes performances et de management grâce à un aménagement conçu selon la pensée chinoise

Nous venons d'être confrontés à un contexte particulier de crise sanitaire, qui nous a conduit à revoir nos méthodes de travail
Et si c'était l'occasion de revoir aussi notre espace de travail? ou de bien penser mon nouvel espace de télétravail à la maison???

Car, avec une pensée différente et en appliquant des concepts issus de la tradition chinoise, je peux faire de mon bureau un outil de management, qui va me permettre d'évoluer et de me performer dans mon travail afin de booster mon activité.
C'est ce que cette formation vous propose de découvrir et de mettre en application!

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut-être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez :

Libéraux : [FIF-PL](#)

Salariés : [OPCO EP](#)

(Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre organisme de prise en charge)

Il est indispensable d'effectuer la demande de prise en charge auprès de votre organisme avant la démarrage de la formation

Nous restons à votre disposition pour le suivi de votre dossier de prise en charge

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :

CACCO Federica - 02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

PUBLIC CIBLE

Architectes et toute personne désirent maîtriser l'agencement des locaux de travail comme outil d'évolution

PRÉREQUIS

Niveau Bac ou expérience dans les métiers du bâtiment (architecte , décorateur, entrepreneur, ..) professionnels de l'immobilier, de la santé?, de l'environnement...

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

- Méthodes actives et participatives
- PPT
- échanges

Formation à distance dispensée avec l'outil ZOOM.
Le lien de connexion vous sera envoyé la veille de la formation

À ce titre vous devez disposer d'un ordinateur avec accès internet à haut débit, équipé d'une webcam, d'un casque avec microphone, ou de vos écouteurs avec microphone

L'ordinateur doit être à jour afin de permettre l'installation d'un programme nécessaire pour suivre la formation à distance (zoom).

Il est indispensable d'activer votre caméra afin que nous puissions nous assurer de votre participation à la formation à distance.

Un relevé des connexions pourra être effectué pendant la formation

Un questionnaire d'évaluation à chaud est envoyé aux participants par mail deux jours après la formation. Le retour de ce questionnaire est essentiel afin de recevoir les attestations de formation et de présence

Une auto-évaluation des acquis est également indiquée dans l'attestation de formation

Une évaluation à froid est envoyée par mail aux participants 3 mois après la formation afin de le centre de formation s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert des compétences en situation professionnelle,

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité - à distance

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en formation à distance

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	mardi 24 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans
Distanciel synchrone	mercredi 25 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

-Être dans la mesure de créer les conditions pour un environnement dynamisant au travail

-être capable d'appliquer les principes Feng-Shui afin de permettre d'évoluer et de me performer dans mon travail afin de booster mon activité

FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Supports de cours au format pdf

Cette formation aura lieu via zoom

PROGRAMME

Première demi-journée :

- Aménager autrement son espace de travail: principes et vision globale sur le plan général
- Positionner les secteurs d'activation selon le feng shui de l'école de la forme
- Cas du travail à domicile: trouver l'emplacement optimal pour mon bureau
- Cas du travail en agence: trouver l'emplacement optimal pour mon bureau et pour chaque collaborateur/ fonction
- La place du patron: dans l'agence ou dans la pièce dédiée au travail à domicile
- Mise en pratique sur plan
- Echanges sur la 1/2 journée

Deuxième demi-journée :

- Aménager autrement son espace de travail: principes et vision précisées et appliquées à la pièce et au mobilier
- Agencement du bureau afin d'optimiser mes performances et mon management
- Cas du travail à domicile
- Cas du travail en agence
- Mise en pratique sur plan
- Les couleurs et leurs apports sur mon état d'esprit
- Penser autrement pour gérer autrement: j'optimise ma gestion du travail selon la pensée chinoise
- Echanges sur la 1/2 journée

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : APPRENDRE À AMÉNAGER SON LIEU DE TRAVAIL

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité - à distance	Distanciel synchrone	mardi 24 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans
	Distanciel synchrone	mercredi 25 novembre 2020, 09h00 - 12h30	DISTANCIEL-VISIO CONFÉRENCE - 45000 Orléans

Durée : 1 jour soit 7 heures

dont :

- 7 heures en temps de formation en distanciel

Nb d'étapes totale à valider : 0

Places limitées à : 10

Date de clôture des inscriptions : 21/11/2020

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'État d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

Mode d'exercice :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité - à distance		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	ADHÉRENT (MA)	260,00 € €
	NON ADHÉRENT (MA)	300,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.